

SEMINAIRE VOLUBILIS : « Mutations culturelles et territoires », 24 novembre 2012
atelier : « cultiver et s'alimenter autrement »

Animation : Danièle Larcena , géographe, administrateur volubilis
Denis Lacaille, administrateur Volubilis
Simone Nadaud, administrateur de Volubilis
Bruno Launay, créateur de l'entreprise Cyclopanier
Miriam Le Guen, paysagiste, participe au Workshop Volubilis
Cécile Mirambeau, photographe, géographe Chambre d'Agriculture du Vaucluse
Cécile Augier, Centre Sociale la Cigarette, L'Isle sur la Sorgue
François Guiton, AMAP Alliance-Provence
François Warlop, administrateur de Terres de Liens PACA et Groupe de Recherche en agriculture biologique
Roger Cornu, Président de Semailles
Jacques Pouly, directeur de « Jardins de Cocagne »
Rose Brulat, « les jardins de Villeneuve »
Katia Sigg, urbaniste paysagiste, agence Paysage

INTRODUCTION À L'ATELIER

Je voudrais préciser brièvement, le thème de ce séminaire et des ateliers à partir des mots du sous-titre, « mutations culturelles et territoire ». Le terme « mutations culturelles » correspond à notre démarche d'appréhender les remises en cause fondamentales du système établi et les innovations qui peuvent engendrer d'autres modes de vie et de liens qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels. Ces innovations alternatives s'inscrivent dans un territoire, espace vécu et approprié par des hommes-habitants partageant le même lieu.

Pour moi, on peut résumer la dynamique de ce thème par 3 notions : exclusion, réappropriation, innovation

Pour rappel : **Mutation** : changement brusque, passage à un autre système. **Culture** : tout ce qui relève, tant dans l'idéal que dans le matériel, de la qualité d'une société. **Territoire** : toute société inscrit sa culture sur un territoire

Cultiver et s'alimenter autrement :

On pourrait avoir en fil d'Ariane, dans cet atelier, les notions de « souveraineté alimentaire » de Via Campesina et d'« Agriculture Paysanne » de la Confédération Paysanne, mais vous pourrez en suggérer d'autres plus pertinentes ou complémentaires. J'ai retenu celles-là car elles sous-tendent les thèmes principaux qu'on retrouve dans la plupart des manifestes des associations alternatives et qu'elles exigent un changement radical des sociétés. Ces notions impliquent un changement culturel et politique, un changement dans la façon dont on pense l'alimentation et dans les relations sociales liées à la production et à la consommation.

- ◆ **une agriculture de proximité** destinée, en priorité, à alimenter les marchés régionaux et nationaux.
- ◆ **l'accès à la terre et le** maintien d'activités en milieu rural.
- ◆ **l'autonomie paysanne** comportant les droits d'utiliser et de gérer les terres, les territoires,

l'eau, les semences, le bétail et la biodiversité.

- ◆ **les relations producteurs-consommateurs** : retisser les liens sociaux et économiques entre ceux qui produisent, distribuent et consomment ; droit pour les consommateurs à une alimentation saine et culturellement appropriée ,produite avec des méthodes durables.
- ◆ permettre à chaque citoyen d'exercer sa responsabilité sur l'usage qui est fait de son territoire.

Chacun présentera son expérience en 5 minutes, cela est court mais le but est la discussion autour des ces expériences pour dégager des pistes de réflexions pour les rencontres de 2012 ; ensuite, bien sûr ,chacun pourra préciser son témoignage et sa pensée au cours du débat;

◆ **Terres de liens : François Warlop**

Sur le constat de la disparition des terres agricoles et de la pression urbaine et industrielle, les chiffres parlent d'eux même : il y a des recensements agricole qui font état de 25% d'exploitations en moins entre 1990 et 2010 à l'échelle national, et c'est 200 exploitations qui disparaissent chaque semaine. Il faut des chiffres et des arguments un peu forts pour interpellier le citoyen qui est à mille lieux de se préoccuper de la disparition des exploitations et de la modification lente du paysage agricole. Terres de Liens s'est créée face à cette urgence, pour essayer de fédérer des moyens et des préoccupations : celles de la NEF, de la FNAB (la fédération de la bio), qui est une association Rhône Alpine très active autour du maintien d'un tissu rural dynamique par et pour les agriculteurs et pour les acteurs ruraux ([HTTP://reseau-relier.org](http://reseau-relier.org)). Ces 3 structures ont contribué à la naissance de « Terres de Liens » en 2003. C'est donc une association très jeune et qui a eu très vite une audience auprès d'un certain nombre de militants du secteur de la consommation, auprès des associations environnementales. « Terres de Liens » a mis en place une association qui est l'outil politique sur la question du foncier agricole. Un autre outil est la Foncière, principal levier d'action de « Terres de Liens », c'est un outil juridique qui permet de collecter l'épargne auprès des consommateurs, des citoyens qui veulent placer leur épargne autrement que dans des banques plus ou moins responsables. Donc cette épargne, déductible des impôts, a été un dispositif parmi d'autres dispositifs, dont on reparlera cet après midi, qui peuvent être pris en mains par des groupes de citoyens motivés. Cette collecte d'épargne a permis de collecter 23 millions d'euros de capital en 85ans et ce sont 150 agriculteurs qui ont été installés sur les 5 dernières années. Pour chaque projet, il y a une sorte d'audit pour savoir si les terrains sont intéressants, dans quelle condition on peut installer un porteur de projets, quel est le coût, y a t-il du bâti sur le terrain. Sachant qu'il y a pas mal de contraintes et de contingences à considérer, il y a beaucoup de sollicitations d'agriculteurs voulant éventuellement vendre du foncier à Terres de Liens pour en tirer un prix raisonnable, notamment dans la région PACA où le foncier est plus cher qu'ailleurs, il n'est donc pas toujours possible d'acheter tout ce qui nous est proposé. Il y a aussi un fonds de dotation (3e outil de Terre de Liens) qui permet des dons et des legs en nature (terres ou fermes) ou en argent simplement. A l'échelle nationale, il y a une dizaine d'exploitations qui ont été données, clés en mains, par des agriculteurs arrivant à la retraite qui n'avaient pas de repreneurs, qui n'avaient pas de besoins financiers et qui ont été séduits par le projet de

Terres de Liens de pérenniser la vocation agricole de leurs terres ; ils ont fait don au mouvement des terres et du bâti : le bâti pose souvent problème, souvent un agriculteur ne peut habiter à proximité de ses terres.

Aujourd'hui sur la région PACA, il y a 1 salarié, ce qui est peu étant donné la taille de la région, et une douzaine d'administrateurs répartis sur la région pour aller rencontrer des porteurs de projet intéressés qui explorent différentes pistes pour s'installer. On va donc discuter avec ces porteurs de projet et également avec des agriculteurs en train de réfléchir à une cession ou à une transmission de leur foncier.

Le dossier des Paluds de Noves est le plus proche : Fabien Bono qui est arboriculteur en conventionnel a converti en bio son verger de pommiers et de poiriers. L'accompagnement de ce projet a représenté 1080 parts de 100e, soit l'équivalent de 108.000e.(voir article cités)

En 2011, « Terres de liens » installe Anne sur la ferme du Val de Bens, dans la vallée de la Royja : une des dernières «campagnes»utilisables pour l'agriculture sur la commune : 1 hectare de terrasses qui risquait de disparaître.

◆ **AMAP, François Guiton**

Je vais vous parler des AMAP d'alliance Provence ; je vous rappelle que AMAP est un mouvement créé il y a environ une dizaine d'année en France, c'est un partenariat entre un agriculteur et un groupe de consommateurs : ce partenariat passe par un engagement signé des adhérent d'acheter au producteur la récolte de la saison à venir, de son côté le producteur s'engage à fournir ses adhérents régulièrement. L'agriculteur s'engage aussi à cultiver d'une façon écologiquement responsable et respectueuse de la santé, ce n'est pas forcément de l'agriculture biologique certifiée.

Dans ce mode de commercialisation, le prix fixé doit être équitable pour le maraîcher (il correspond à un coût de la production) et le consommateur.

Pour garantir les AMAP de France, il y a une charte qui définit les principes que doivent respecter les AMAP, il y a une marque déposée à L'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle) par Alliance Provence. La Fédération se porte responsable s'il y a des difficultés quelconques ou des soucis d'ordre juridique : comme l'an dernier avec un producteur qui n'est pas bio et qui vendait à ses adhérents ses produits comme bio.

Je connais assez mal les liens au niveau national, ça fait près de deux ans qu'un réseau se construit MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP qui devrait permettre le transfert de la marque AMAP à l'échelle nationale, dans des conditions qui restent à définir.

Je vais vous parler de mon« AMAP », elle est en partenariat avec un maraîcher, installé dans les Bouches du Rhône. Ce dernier livre ses légumes à une cinquantaine de consommateurs chaque semaine. Il ne commercialise que par les AMAP. En tout il y a 4 AMAP : une à Marseille où il est difficile de trouver des maraîchers à proximité, les maraîchers en AMAP sont parfois situés jusqu'à 100 km... les autres AMAP sont à St Rémy, Cavaillon et Avignon L'AMAP est en partenariat avec 7 autres agriculteurs, des apiculteurs des éleveurs auprès desquels des contrats sont engagés. C'est ainsi qu'on crée un lien direct entre les paysans et

l'adhérent et ainsi l'occasion de discuter directement de la distribution, de la transparence sur les modes de production et de distribution des colis, cela permet aux adhérents de mieux comprendre les problèmes qu'ont les paysans ; c'est une manière intéressante de revoir son rapport à l'alimentation.

◆ **entreprise Cyclopanier, Bruno Launay**

Je n'ai pas le statut d'association : Cyclopanier est une entreprise privée dont je suis le seul détenteur et qui emploie 3 personnes, moi et 2 salariés. J'ai travaillé 10 ans dans la filière des fruits et légumes de la région et j'étais assez stupéfait par les circuits logistiques que prenait les produits locaux : des produits PACA, collectés par une centrale d'achat, située n'importe où, revenait deux jours plus tard dans le magasin local ; et impossibilité technique de faire autrement parce que les centrales d'achats monopolisent tout. Pour ces différentes raisons, j'ai souhaité créer mon entreprise en m'appuyant sur des principes forts : la proximité de la production, la proximité du consommateur. Aujourd'hui, il y a 2 points de vente sur Avignon, des livraisons de panier en vélo sur Avignon. Je travaille très fidèlement avec un groupe de producteurs qui sont sur toute la région, une soixantaine de producteurs de fruits, de légumes, mais également de volailles, et différents types de produits. Il y a une transparence, via le site internet, par la présentation des exploitants et également sur le lieu de vente sur les origines des produits. Le choix, c'est l'agriculteur local sans intermédiaire pour 80% des produits et je fais aussi dans l'exotique : il y a des oranges. Sur les produits de saisons, c'est moi qui vais les chercher directement au producteur sans aucun intermédiaire et c'est moi qui les vend. Il y a différentes formules : des formules classiques de détail et des paniers d'abonnements avec livraison à domicile.

Danièle L : Est-ce qu'il y a des relations entre des petites entreprises comme la vôtre, comme celles qui peuvent exister entre les AMAP. Existe-t-il un type de fédération pour donner une assise à ce type de commercialisation ?

Bruno L : Aujourd'hui ça n'existe pas ; cela ne fait que 2 ans que ma société est créée ; il y a des entreprises de différentes tailles, le panier paysan, par exemple, a une taille beaucoup plus importante ; c'est plutôt de la concurrence quelque part, je connais quelques entreprises avec qui je discute, mais nous n'avons pas de temps pour créer concrètement un lien

◆ **Semailles : Jacques Pouly**

L'association « Semailles », c'est un Jardin de Cocagne. On voit tout de suite le lien, c'est un chantier d'insertion sociale et professionnelle de personnes qui sont très éloignées de l'emploi. On a choisi l'agriculture comme support dans tous les Jardins de Cocagne, et en plus l'agriculture bio. Le premier jardin de cocagne a été créé en 1991 à Besançon. Aujourd'hui il y a 110 Jardins de Cocagne en France, il y en a 7 en PACA, dont Semailles qui est un Jardin Cocagne créé en 1997 qui accueille des personnes qui sont salariés de la structure, ce sont en PACA des contrats de travail de 6 mois, renouvelable une fois. Pendant

leur passage à Semailles, ils travaillent : pour nous, l'exigence de production est un élément important de l'insertion, ils travaillent et en même temps ils construisent un parcours professionnel pour un avenir qu'on leur souhaite évidemment meilleur en terme d'emploi. Le support c'est le maraichage dont la production est distribuée sous forme de paniers à un réseau d'adhérents-consommateurs : actuellement à Semailles il y a 340 adhérents-consommateurs et on est bien dans la logique de l'agriculture de proximité. Si on a choisi l'agriculture bio et ce mode de distribution, ce n'est pas un hasard, on a des rencontres avec les AMAP ; on est en lien avec « Terres de Liens ». Dans la charte du réseau cocagne créé en 1999 ; il y a comme grands principes : chaque Jardin Cocagne doit avoir un accompagnement social professionnel, il doit y avoir une collaboration avec le secteur agricole bio de préférence mais pas forcément ; quand on a créé Semailles, autour de nous il n'y avait pas d'agriculteur bio ; on est allé voir les agriculteurs locaux pour leur dire ce qu'on allait faire afin qu'il n'y ait d'ambiguïté.

Après pour nous, il y a l'exigence du bio ; c'est arrivé, qu'un jardin, à un moment donné, ne fasse plus du bio parce que c'est compliqué parce que ci, parce que ça, à ce moment, il ne fait plus partie du réseau. Il y a aussi cette idée d'animer le collège des adhérents-consommateurs, a priori on ne vient pas à Semailles que pour un panier légume, mais il y a aussi cette dimension de solidarité d'insertion qui est le cœur de notre métier.

Il se trouve qu'à Semailles, en septembre 2000, on a aussi créé un secteur d'éducation à l'environnement et au développement durable pour les générations futures : il y a un fil rouge entre éducation, environnement et agriculture bio. Puis en 2008, on a créé quelque chose d'innovant « Fleurs de Cocagne » avec un autre support que le maraichage pour faire de la réinsertion en direction des femmes : on produit des fleurs, on confectionne des bouquets, puis on les distribue de manière plus large qu'à un réseau d'adhérents. Depuis le mois de mai, on a créé un autre secteur d'activité qui est Fruits de Cocagne. Donc, il y a 3 supports d'insertion : le maraichage, les fleurs et les fruits : il y a 45 postes en partage d'insertion qui sont agréés. Tout ceci s'inscrit dans une politique publique de l'emploi : il ne suffit pas que nous on voulions embaucher quelqu'un, il faut avoir l'aval du pôle emploi, de l'État etc... Il y a 45 postes de contrats de 6 mois, ce qui fait à peu près 90 salariés qui passent à Semailles par an. Il y a 16 salariés permanents tout secteur confondu y compris le côté administratif et financier ; au total plus de 60 personnes qui ont un emploi et on est sur une superficie de 15 hectares dans la ceinture verte d'Avignon.

Danièle L Ces personnes qui sont en insertion est-ce qu'à un moment donné elles sortent de semailles pour une activité agricole ou autre, ou bien est-ce un lieu où on travaille différemment et qui est pérenne ?

Semailles : Effectivement la grande différence dans le travail qu'a fait Emmaüs, c'est que Semailles est un tremplin. Les Jardins de Cocagne, les chantiers d'insertion sont un tremplin vers un avenir en terme d'emploi. L'idée c'est d'utiliser au maximum le passage à Semailles pour trouver une autre solution. Et ce tremplin marche, le problème c'est que, actuellement, il y a tellement de difficultés, une montée de l'exclusion chez des personnes fragiles que la

diversité des réponses est nécessaire. Il ne faut pas opposer Emmaüs aux jardins cocagne ou aux entreprises d'insertion ; il faut voir quelles sont les réponses les plus adaptées par rapport à la problématique individuelle des personnes et elles sont multiples. Il y a 2 métiers qui se concilient à Semailles, le métier d'encadrant technique parce que les personnes en insertion sont salariées d'une structure, elles ont une production à réaliser par rapport à des objectifs de distributions. Le métier d'accompagnateur professionnel pour aider les personnes à trouver des solutions en terme de formation, en terme de stage en entreprise ; il y a l'exigence de soutenir individuellement ces personnes par rapport à leur parcours futur, en tenant compte de leur parcours passé. C'est cette rencontre entre l'exigence de production et l'exigence d'accompagnement qui fait sens dans notre métier.

Danièle L-J'ai trouvé que c'était intéressant d'avoir l'expérience des jardins partagés qui se sont développés dans beaucoup de lieux ; la semaine dernière, on en a inauguré un au Thor

◆ **Les jardins de Villeneuve : Rose Brulat**

La plaine de l'abbaye, à Villeneuve, qui est un secteur sauvegardé, était au départ un espace agricole, il y a encore quelques agriculteurs en activité. La mairie a préempté un certain nombre de terres dans la plaine du Rhône où il y avait des fruitiers mais aussi des petits jardins avec des cabanons très jolis qui pouvaient être restaurés, c'est aussi un très bel espace de nature sauvage, lieu d'habitat de nombreuses espèces. La mairie a donc mis à disposition un espace de près d'1 hectare pour faire des jardins partagés. La municipalité a fait une charte, un appel à candidature pour les gens intéressés à avoir un jardin, à la condition de ne pas avoir d'espace vert et d'être motivé pour faire de l'agriculture avec un cahier des charges biologique. Il y a 18 parcelles de 100 et 150 m carré et sur ces 18 parcelles, il y a 30 familles, des gens qui n'ont jamais cultivé comme des gens qui ont déjà eu des jardins, des jeunes et des moins jeunes. Il n'y a pas l'électricité, donc on utilise une pompe à mains, on a démarré avec une pompe pour deux jardins pour irriguer manuellement ; tout est fait à la main, évidemment sans pesticides, vraiment biologique. On a démarré il y a 6 mois, le bilan est que on est en complète autonomie, c'est-à-dire que ceux qui constituent l'association sont au bureau, c'est aussi des gens qui s'investissent pour proposer des animations, qui font vivre le lieu ; jusqu'à aujourd'hui il y a seulement un couple qui est parti ; tous les autres jardiniers reconduisent leur engagement renouvelable tous les ans pour 5 ans : un succès tout de suite, tout le monde avait de très très très beaux légumes.

Je faisais partie d'une association « Vivre la plaine de l'abbaye », j'ai lancé cette idée, je me suis occupé de jardins familiaux ; pour convaincre la mairie, il a fallu surtout ne pas employer le terme « jardins partagés » donc nous on a pris ce terme de « jardin familial ». Quand il y a eu le discours d'inauguration, on a fait la différence avec les jardins ouvriers parce que c'est un espace qui est au pied d'un monument historique, donc on ne peut pas faire n'importe quoi, on ne peut pas construire non plus, il y avait aussi une question esthétique et que ce ne soit pas un repère de marginaux etc. La population de Villeneuve est un mélange de gens modestes qui viennent faire du jardinage pour leur consommation. Au milieu, on a un espace commun qui est un espace vert d'herbe avec quelques arbres,

c'est un endroit de convivialité ou tout de suite on a amené bancs, chaise et ou on a fait de petit apéros puis des diner, et on a même accueilli une troupe de théâtre cet été. Dans cet espace commun qui est assez grand, on a fait tout récemment une grosse rangée de framboisiers qui seront communs, la cueillette se partagera.

Danièle L Le terme de « jardins partagé » a été longtemps utilisé surtout en ville parce que c'était des espace abandonnés utilisés pendant une durée temporaire par un certains nombre de gens qui les quittaient lorsque' il y avait un projet immobilier par exemple ; c'était une appropriation temporaire des interstices des villes.

J'ai une question par rapport a la politique foncière de la commune : a t-elle l'intention de continuer de préempter sur cette plaine ? Quel est le type de projet de la commune sur cette zone ?

Rose Brulat :Oui, deux parcelle ont été achetée et au dernier conseil municipal la création d'une zone de préemption a été décidée. La commune a plusieurs idées : l'idée d'installer un agriculteur en bio et pourquoi pas une Amap et aussi un conseiller agricole. Mais il y a pas mal d'urgences sur ce secteur : il a d'abord une vocation agricole, sauvegarde d'espèces anciennes sous la forme d'un conservatoire, réhabilitation de cabanons. Le fait que ce soit un site classé fait qu'on ne peut pas construire et, donc, que le prix du foncier reste relativement bas.

Q : J'avais une question autour de la qualité de l'eau et de son suivi, une qualité de l'eau médiocre a une conséquence directe sur des légumes bio ?

Rose Brulat : On n'a pas encore fait l'analyse de l'eau de forage, le forage qu'on a n'est pas très profond, on a l'approvisionnement de ville qui est a 20 mètre ; on s'en inquiète effectivement.

Danièle L : nous allons parler maintenant de l'alimentation, parce que la finalité de toutes ces productions c'est bien de s'alimenter et qu'il des problèmes de santé qui découle de l'alimentation, surtout vis-à-vis des possibilités et des habitudes alimentaire de populations assez défavorisées. Je passe la parole à Céline qui représente le centre social de la Cigarette et de la MSA qui travaille, depuis longtemps, sur ces questions.

◆ **Centre social de la Cigarette, l'Isle sur la Sorgue, Cécile Augier**

Je vais commencer par le projet qui a été créé avec un partenariat Mutualité Sociale Agricole- la Cigarette en 2004. La MSA avait fait une étude sur la santé au niveau de ses adhérents, elle avait pu constater qu'il y avait beaucoup de problèmes liés a l'alimentation : diabète, obésité, cholestérol, problème dentaire. On a décider de travailler ensemble sur plusieurs ateliers pratiques, cuisine (au centre sociale on a toujours mené des ateliers cuisine) et des informations plus théoriques sur des équilibres alimentaires. Pour créer ce groupe, on a donc repéré des familles adhérentes du centre social et des familles allocataires de la MSA. On a réussi à regrouper une vingtaine de personnes et à travailler

avec elles : l'intérêt était que, parmi ces 20 personnes, beaucoup étaient issues de l'immigration, souvent des familles qui travaillent dans l'agriculture, pas mal de familles maghrébines d'Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie. On a travaillé avec elles sur leur cuisine, comment elles cuisinent, ce qu'elles font traditionnellement. L'intérêt de ces recettes de la Méditerranée c'est leur richesse nutritionnelle, gustative, économique aussi parce que c'est une cuisine à base de légumes, de fruits et de céréales. À la fin de ces ateliers, on a collecté pas mal de recettes traditionnelles et l'idée est venue de pouvoir faire quelque chose de cette collecte : on a décidé de travailler avec une dizaine d'autres centres sociaux pour qu'ils mènent le même projet dans leur structure et en fin de parcours, on a sorti, en 2005, un livre « Alimentation méditerranéenne et santé » qui est vendu actuellement dans un réseau un peu militant et aussi distribué dans les librairies.

Ce travail a beaucoup apporté aux personnes qui ont donné leurs recettes parce que le livre publie le pays d'origine, le nom de la recette et leur nom à elles ce qui les valorise ; certaines sont sorties de leur isolement alors qu'elles sortaient peu de chez elles, depuis certaines travaillent, certaines ont passé leur permis, je pense que cette expérience a contribué à leur épanouissement.

Actuellement, on continue à travailler sur la cuisine, on a des ateliers cuisine réguliers que ce soit avec des adultes ou des enfants. On aimerait mettre en place des ateliers pour adolescents sur l'équilibre alimentaire, faire en sorte qu'ils essaient de changer leurs habitudes alimentaires à la maison ; c'est du travail de petite fourmi on va dire.

Actuellement au niveau des ateliers adultes ce sont surtout des femmes, mais il y a quelques hommes qui viennent : à la suite d'ateliers de remobilisation sociale, pas mal de messieurs sont venus pour apprendre la cuisine.

Il y a plus de 20 ans, il y avait le livre « alimentation provençale et santé » qui est remarquable aussi et a été fait par une bande d'agriculteurs et la MSA.

Collectif « NOS IRIS », Cécile Mirambeau

5 photographes du Vaucluse "en quête" photographique. Fondent un Collectif en sept 2011. Leurs valeurs communes :

- partager et échanger autour de la photo (essentiellement!) dans des sujets et challenges collectifs. À la clé des expos, mais pas seulement.
- travailler dans un esprit contemporain
- se faire plaisir
- évoluer dans notre démarche photo
- aller au devant du public pour diffuser la culture photo.

DÉBAT

Semaines : À Cognac, on a lancé l'opération « 30 mille paniers solidaires », il y a plusieurs partenaires pour financer des familles en difficulté sociale et économique qui vont pouvoir bénéficier d'un panier de légumes par semaine. Il y a le Ministère de la Santé qui contribue sur le plan national et, sur le plan local, Le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales. Sur Avignon c'est le secours catholique avec cette femme qui s'appelle Marcelle

qui à la radio parle de recettes et qui a en charge des ateliers cuisine pour fabriquer en commun le repas avec les légumes des paniers. Il est question d'avoir une action auprès des étudiants dont certains auront de plus en plus de mal à s'alimenter correctement. C'est une opération nationale qui compte actuellement des douzaines d'expérience.

LA QUESTION DU FONCIER

Danièle L Je voudrais relancer le débat sur le foncier : c'est un problème important dans les marges du territoire agricole, en proximité de villes où l'urbanisation gagne ; il y a beaucoup de friches aussi, à l'intérieur même du territoire agricole et cela depuis plus de 15 ans (j'ai participé à l'étude des friches sur la région PACA, il y a 15 ans et le phénomène était déjà très amorcé). Je voulais demander à ceux qui s'occupent du foncier, quelles sont vos réflexions sur ce problème ? Qu'est ce que vous attendez de la politique des collectivités locales ? Comment gèrent-elles leur territoire agricole ? Est-ce que c'est une politique prioritaire ?

Terres de Liens : Les collectivités parlent de plus en plus de ce sujet. La Région est la structure qui paraît la plus concernée par la question de l'agriculture bio et par le maintien d'une agriculture paysanne. Sur la question du foncier il y a les journées du forum régional d'agriculture bio au Conseil Régional à Marseille où un atelier est consacré à cette question. La région s'en préoccupe : notre salarié est financé en partie par la région PACA et on est en discussion pour avoir un deuxième salarié. Monsieur Olivier suit ce problème de près ainsi que Jean Louis Joseph à la commission agriculture et le maire de Mouans Sartoux (06). Sur Avignon, je pense qu'ils vont être obligés d'y venir, mais c'est encore assez timide effectivement.

Pour les relations avec la SAFER, il y a des sensibilités différentes suivant les départements, mais il y a des rencontres qui ont eu lieu : notre salarié (arrivé en 2010) a rencontré un peu tous les ingénieurs départementaux et régionaux des SAFER pour élaborer un travail un peu plus cohérent : il y a une écoute différente d'un département à l'autre, d'une région à l'autre, on le sent, en fonction des sensibilités, en fonction des conseils d'administration ; mais il y a quand même, à l'échelle nationale, un partenariat qui s'étoffe et qui va vers une meilleure écoute de la SAFER et des chambres d'agriculture vers des porteurs de projets qu'on appelle alternatifs. Des petits projets en bio sur 2 hectares étaient jugés non recevables il y a 10 ans, bien que leur viabilité soit démontrée ; aujourd'hui, sur le Vaucluse, ça bouge timidement, mais ça bouge. Il y a un travail régulier de Terres de Liens avec la SAFER ; la Confédération Paysanne fait aussi ce travail de son côté pour le maintien d'une agriculture à petite échelle : elle le fait depuis longtemps avec les ADR. Les SAFER sentent la pression de la société civile ; tout le monde voit bien que Terres de Liens a un soutien massif et une audience assez importante. C'est un sujet très complexe et très politique, mais il y a aussi un autre acteur : l'Établissement Foncier Régional, c'est un acteur qui a un poids dans la politique d'affectation ou d'orientation du foncier, ma collègue Sophie Lelièvre qui travaille

au Syndicat du Bassin des Sorgues est un peu plus en lien avec ces acteurs là pour son travail..

Qui ? : Y a t-il eu des interventions concrètes de la Région depuis 5 ans ou 10 ans pour des acquisitions foncières ; l'établissement foncier intervient régulièrement pour l'habitat et le logement et pour les terres agricoles? a t-il acquis des terres ?

Qui ? J'ai entendu Jacques Olivier sur le sujet il n'y a pas longtemps, il y avait une enveloppe de 3 ou 8 millions, il en est sorti 0, cette année c'est parti pour être 0% ?

La communauté de Communes de L'Isle sur Sorgue a acquis des terres qu'elle a louées à des agriculteurs bios. Un projet plus conséquent existe sur la zone de Gadagne, Le Thor, L'Isle sur la Sorgue, c'est l'acquisition, avec le PFR, de terres, de 200 à 300 hectares, pour installer des agriculteurs, sous forme de pépinière, mais ensuite sous forme d'installation durable, d quand même. Cette acquisition serait d'une durée de 5 ans et à charge pour les agriculteurs d'avoir une procédure de rachat. Ce projet est assez porteur au niveau régional.

QUI : Il y a effectivement souvent plus de dynamique au niveau des communautés de communes qu'au niveau régional. Au niveau local, la jonction entre une demande et une politique peut devenir réalité plus rapide. Il y a quand même une inertie assez lourde.

Pour avoir les aides c'est compliqué et même les mises à disposition ne fonctionnent pas pour obtenir les aides d'installation de jeune agriculteur : la mise à disposition de 5 hectares ne peut être inclus dans son projet de développement économique...

Il a une proposition de 3 ans, renouvelable une fois, ça fait 6 ans et il ne peut pas en tenir compte dans son projet. Il y a des incohérences aussi.

Danièle L : Comment la commune peut-elle intervenir pour monter un projet quand il y a du terrain agricole à vendre ?

Terres de Liens : Normalement c'est la SAFER qui est l'interlocuteur ; Je les ai sollicité plusieurs fois et ils ne sont jamais venu voir, et j'ai même l'impression qu'ils s'appuient sur Terres de Liens pour faire un boulot qui leur est attribué ; ils se servent bien de Terres de Liens pour aller voir sur le terrain ; ils ont une mission d'utilité publique qu'ils ne font pas sur ce point là.

Jardins de Villeneuve : Je pensais à un projet précis à Villeneuve les Avignon. C'est un privé qui a racheté le bâtiment d'un agriculteur et ses 6 hectares, on n'a pas eu le temps de réagir pour que ces terres restent dans le domaine agricole.

QUI ? : Ce n'est pas logique que vous n'avez pas été informé : la commune peut passer une convention avec la SAFER pour qu'elle soit systématiquement informé des ventes de terrains

agricoles et ainsi pouvoir réagir.

QUI ? : Il y a beaucoup d'opportunités, mais les prix sont prohibitifs pour un agriculteur et puis il y a un jeu de bouches à oreilles, de passes droits pour favoriser un agrandissement d'exploitation ou un logement secondaire.

Un autre problème, c'est le morcellement des parcelles qui fait que, dans une zone où il y a énormément de friches, on doit s'adresser à une multitude de propriétaires. De même, certaines terres sont en location, les agriculteurs sont proche de la retraite ; pour un même propriétaire il peut y avoir divers locataires sur ses terres. Au niveau des collectivités territoriales, il faudrait une volonté politique féroce pour imposer une politique foncière agricole sur leur territoire.

Danièle L : Au niveau de Semailles, avez-vous une assurance de maintien de votre territoire ?

Semailles : Oui, il y a un engagement de la ville d'Avignon pour le rachat des terres où nous sommes installés avec la participation du Département et de la Région.

LES CONSOMMATEURS

Danièle L : j'aurai voulu poser une question sur les consommateurs. Est-ce qu'il n'y a pas une faiblesse de la mobilisation citoyenne des consommateurs. On voit bien la mobilisation paysanne à l'origine des questions de production, mais il faut bien qu'il y est un répondant au niveau des consommateurs. On a l'impression que les consommateurs interviennent peu dans ces questions de réappropriation des moyens agricoles?

AMAP : Ce que je vois dans notre AMAP, et dans ce que j'ai pu discuter avec les responsables, c'est que parmi les citoyens, on a un noyau de militants purs et durs qui sont toujours prêt à soutenir les producteurs, à aller sur les terres voir ce qui se passe, prêcher la bonne parole ; et puis une bonne partie des gens qui sont à l'AMAP ne sont pas intéressés pour aller voir plus loin. En terme de mobilisation, il y aurait des choses à faire.

Danièle L : La mobilisation va dépendre de la diffusion, de la reproduction des expériences.

Semailles : On pourrait comparer ce qui se passe entre « jardins partagés » et Semailles. Pour Semailles, la particularité est que c'est un chantier d'insertion et que la politique c'est que, étant un chantier d'insertion, les adhérents n'interviennent pas dans le processus de production qui est une responsabilité de l'ensemble des salariés. C'est un fonctionnement d'entreprise, y compris pour la préparation des paniers et leur distribution.

QUI ? Semailles a un caractère associatif, donc il y a quand même un contrôle des adhérents sur ses activités ?

Semailles : C'est un contrôle théorique : il y a un conseil d'administration de 25 personnes. Par rapport à la participation et à l'implication des adhérents, il y a eu des moments où on a fait appel aux adhérents pour monter des serres, faire des travaux d'aménagement etc. Mais le maillon faible est sur le plan du relationnel entre les adhérents-consommateurs et les producteurs. On retrouve le même problème avec l'ensemble de la population qui est consommatrice de biens manufacturés, de biens alimentaires etc. La problématique des « amapiens », c'est le type de relation qu'on est capable de reconstruire entre un espace agricole où les producteurs ont des choses à dire à l'ensemble de la population qui vit autour de cet espace agricole. Quelle relation (nos adhérents sont dans un cercle plutôt étendu jusqu'à Orange, Le Thor, Villeneuve) pourrait s'instaurer entre ces consommateurs et la production des légumes sur le territoire de Semailles ? J'ai l'impression qu'avec le nouveau chantier fruits et fleurs, on va pouvoir se tisser un autre type de rapport parce qu'il y aura plus de possibilités de participation de nos adhérents pour faire de la cueillette de fruits. On a tenté des cours de cuisine et ça n'a pas trop marché, mais on n'a pas non plus les locaux d'accueil qui permettent de créer un lieu de rencontres et de vie, d'échanges entre les salariés qui produisent les légumes et les adhérents qui viennent les acheter.

Jardins de Villeneuve : Je voudrais parler de l'expérience des « jardins partagés » sur cette mobilisation des consommateurs. A semailles, vous avez à faire à des consommateurs ; Au « jardins partagés », on est acteurs et consommateurs. Sur 6 mois, certains n'ont plus acheté un seul légume ; ce qui veut dire en terme de consommation : on a planté, on a semé et on a mangé. C'est d'autant plus gratifiant que ça influe sur l'économie du foyer. Aussi, on consomme de saison, on est même contraint de consommer ce qu'on récolte. D'où naturellement des échanges : échange de recette, de légumes, de plans.

C'est la même chose pour les AMAP.

Danièle L : Ça reste une implication de consommateurs intéressés. Aller chercher un panier bio ou le produire soi-même, aller récolter des fruits, ça peut être un loisir. La question portait plus sur l'implication militante et plus désintéressée et c'est là qu'on *pêche*. Je prends un exemple, on a travaillé sur le SCOT de Cavailhon: il y a un avis de principe sur la priorité donnée aux terres agricoles, la priorité aux paysages ; dans la pratique des choses, la gestion de ces espaces ne suit pas du tout cette politique. Quand on discute avec les gens, ils mettent en discours prioritaire : l'importance des terres agricoles, l'importance de l'alimentation dans le monde etc. Mais dans la pratique de leur territoire, ce qu'ils veulent c'est d'abord habiter ; et habiter ça veut dire qu'il faut étendre les zones constructibles. Et la façon d'habiter, l'idée d'habiter plus serré : non ! Donc on a un discours qui fonctionne dans la tête, mais dans la pratique, il faut d'abord habiter, il faut d'abord des zones commerciales.

QUI ? : C'est plus une question de décideurs et d'élus, parce que tant qu'on proposera la maison individuelle avec le jardin, les individus iront vers cette proposition; si on ne leur en propose plus, ils seront obligés d'aller vers autre chose.

Danièle L : Comment peut émerger, au niveau social, quelque chose qui soit assez généralisable, qui concerne le plus de monde possible. C'est quand même la pression de toutes ces alternatives qui peu à peu amorce la dynamique voulue.

QUI ? : je pense que c'est une confrontation des deux : j'ai l'exemple de Marseille. On a travaillé, au niveau du paysage du SCOT, il reste 2% d'espace agricole sur tout le territoire ; on leur a montré avec une carte que l'espace agricole, on ne le voyait plus qu'avec des petits points. On a dit ou vous maintenez ça au m2 près ou il n'y a plus d'espace agricole ; il ne suffit pas de dire on va maintenir l'agriculture. C'était il y a 5 ou 6 ans, je pensais qu'il n'y aurait aucune suite. Aujourd'hui, il semble qu'il y ait eu un changement politique à Marseille Provence, ils viennent de monter un service foncier et ont acquis un certain nombre de terres ; c'est encore timide et je pense que ce n'est pas gagné du tout parce qu'il y a des pressions ; mais ils vont acquérir une bergerie et réinstallé un agriculteur.

RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Danièle L : Existe-t-il des réseaux européens, un peu larges qui émergent, comme « ville en transition » ? Toutes vos associations sont nationales. Est-ce que vous fonctionnez avec d'autres pays européens ? Est-ce que se crée une pensée commune ? Est-ce qu'il y a une Semailles Européenne ?

Semailles : Cocagne européenne n'existe pas. Mais il y a quelques initiatives qui ont été prises en Belgique, en Italie, en Espagne. Mais ce n'est pas concrétisé en terme de réseau européen. Mais en terme de réflexions et d'expériences c'est comparable.

Terres de Liens : Il y a des convergences : il y a tous les mouvements altermondialistes qui se retrouvent sur des positionnements proches sur les questions agricoles et environnementales. Mais cela éclate très rapidement parce que chacun va différencier sa problématique. Il y a eu au moment du grenelle, des initiatives pour faire converger les mouvements associatifs vers une structure qui s'appelait l'« Alliance pour l'Environnement » qui était un interlocuteur un peu plus puissant parce qu'il fédérait un certain nombre d'associations importantes et que chaque association individuellement n'a pas voix au chapitre. Je pense qu'aujourd'hui, une des faiblesses c'est que le mouvement associatif n'arrive pas à se fédérer et à se regrouper au sein d'une structure suffisamment consensuelle. Il y a encore des initiatives en cours, (comme le collectif des associations citoyennes), mais qui avancent très difficilement parce que c'est très politique. Chacun tire un peu la couverture à lui ; mais je pense que c'est vraiment là dessus que l'on pêche en France.

LES STRUCTURES COLLECTIVES D'EXPLOITATIONS

Semailles a pensé a créé un GFA (comme pour le Larzac) lorsqu'on devait vider les lieux... mais comme nous avons l'engagement de la ville d'Avignon. Ceci dit il n'est pas impossible que l'on ait à racheter des terres dans le futur. Il est clair que nous aimerions bien avoir quelque chose de plus unifié. Sur 15 hectares nous avons 4 sites différents d'un bout à l'autre de la ceinture verte.

QUI ? : Il y a eu deux initiatives dans le Vaucluse : un vignoble à Oppède et un apiculteur à Mormoiron. L'association « Folavoine » a lancé ce projet, c'est une association très active pour la biodiversité et contre les OGM en PACA. Ce viticulteur bio avait deux hectares sur Oppède, au milieu de ses terres qui étaient cultivé en conventionnel et qui risquaient de partir à un autre viticulteur en conventionnel. Donc Folavoine a lancé ce GFA pour 30.000 euros et a collecté 70.000 euros en 6 mois. Des dons qui arrivaient de Belgique, d'Angleterre, de Suède...donc l'idée a dépassé le cadre national.

Terres de Liens : On entend souvent « la disparition des exploitations est inéluctable, il ne restera bientôt plus que 400 fermes agricoles importantes et les quelques initiatives locales c'est pour le folklore. Mais les grosses exploitations sont aussi fragiles : elles subissent des marchés comme celui des grandes surfaces qui vont leur passer des contrats parfois intenable ; et si les gars ont une calamité, ils perdent tout, surtout en monoculture. Ça c'est la situation où l'agriculteur est propriétaire. Mais ce qui arrive souvent aujourd'hui c'est qu'Auchan peut être propriétaire de 2 ou 300 hectares, au Maroc par exemple.

RELATIONS AVEC LES PAYS DU SUD

Danièle L : je voulais vous poser la question des relations avec les pays du sud. Je connais un peu le Maghreb et l'agro - business soit en Tunisie, soit au Maroc etc. qui déstructure la petite paysannerie et marginalise les cultures vivrières, nécessaires à la population locale, souvent plus brutalement qu'ici avec des effets plus importants de pauvreté sur la population. N'oublions pas qu'à l'origine de la crise alimentaire de 2008, on trouve la dépendance alimentaire, subitement aggravée par la hausse vertigineuse des prix des produits agricoles sur le marché international.

Via Campesina et la confédération paysanne sont très actives sur le dossier du foncier comme sur celui de la souveraineté alimentaire.

Avez-vous des relations avec les pays du sud ?

AMAP : Je sais qu'il existe un réseau international des AMAP mais je le connais très peu, qui s'appelle Urgenci, il sont peut être en lien avec Via Campesina, mais je ne suis pas sûr.

Danièle L : En Tunisie, comme au Maroc où l'agriculture de proximité n'est plus assurée pour l'alimentation locale, on pourrait se demander si l'action foncière et le système AMAP ne pourraient pas se développer pour réassurer ce qu'on appelait autrefois en Afrique les

cultures vivrières.

Terres de Liens : Les produits bio se développent au Maroc depuis 5 ans, mais ça reste autour de Rabat et touche une population plus éduquée, plus consciente des enjeux de la santé : c'est vrai que ça reste anecdotique. Il y a cependant d'autres réseaux qui se construisent au Maroc. Mais Terres de liens est plutôt centré sur les urgences de PACA.

Il y a une véritable alerte, notamment en Afrique.

En tant qu'acteurs associatifs, ces questions nous dépassent complètement.

Jardins de Villeneuve : Oui et non, par exemple sur Villeneuve les Avignon, un projet se monte de construire un moulin à grains pour les femmes avec une association qui s'appelle « Tôt ou tard » et qui a un lien très fort avec le Burkina-Faso. On leur a montré nos jardins partagés, c'est une solution possible, avec peu de terres, on peut nourrir là-bas une population importante.. La comparaison entre notre situation et celle du Burkina : baisse des terres agricoles, manque d'agriculture de proximité nous a intéressé.

Il y a des projets, style Pierre Rabhi.

Oui des petites actions ponctuelles, il y en a bien sûr, mais l'érosion du foncier c'est des milliers d'hectares et l'ONU, la FAO sont complètement démunies.

Semilles : Quand on voit l'exemple de l'Amérique du Sud où la terre n'appartient plus qu'à ceux qui la cultivent (voir la Bolivie où la terre appartient à celui qui la cultive et quand il arrête, ça change de mains), on pourrait se poser la question de la désobéissance comme on l'a posé ce matin : il y a des friches, pourquoi ne pas occuper la friche et planter ? Une sorte de squat de terres. On défriche, on plante et après on va dire au maire : à qui elle appartient la terre ? Et qu'est-ce qu'on fait maintenant ?

QUI : La différence par rapport à ces pays est que la France et la région PACA est beaucoup moins rurale et paysanne dans l'esprit. Et mobiliser la population sur des questions rurales c'est un pari.

Sur le projet golf de Cardin à Lacoste, il y a eu beaucoup de gens à se mobiliser et le projet est tombé.

Il faut avoir des actions fortes qui soulèvent des questionnements : « maintenant qu'est-ce qu'on fait ? » Par rapport à la question de la désobéissance, le Sud a à nous en apprendre.

Les jardins de Villeneuve : De même au pied du Fort Saint André, il y a une espèce de ferme avec du bâti et 6 hectares attenants (c'était des pommiers, puis du tournesols cet été) ; on

voulait que ça reste un projet agricole et ça a été vendu pour un projet de restauration ; mais le projet ne démarre pas, il y a eu des complications. C'est une zone inondable. Je ne perds pas espoir qu'on récupère ce lieu.

Danièle L : Il y a aussi les 40 hectares de terres agricoles que la ville de Cavaillon veut céder à Auchan.

Il y a avait eu de la même façon le projet à L'Isle sur Sorgue, route de Caumont, de bitumage de terre agricoles pour la création d'une plate-forme logistique.

QUI ? : Ce qui m'interpelle sur la question du foncier, c'est le rachat par les collectivités. Ces collectivités sont ambiguës : des fois certaines collectivités vont avoir un projet agricole, vont réinstaller des agriculteurs. Est-ce qu'ils choisissent les agriculteurs qui vont s'installer sur ces terres ou est-ce que c'est n'importe quel agriculteur qui cherche des terres?

Et puis l'autre question, c'est que la municipalité peut changer, si les agriculteurs sont locataires il peut y avoir un projet carrément différent qui se met en place. Ne faudrait-il pas passer par autre chose qui n'aurait rien à voir avec la politique ?

Le GFA est complètement indépendant. Une mairie peut avoir une part dans un GFA mais ça n'est que citoyen.

QUI ? : Ceux qui postulent dans ces projets en général sont très militants, souvent très impliqués en bio ; il vaut mieux être bio si tu veux que ton projet passe ; ensuite c'est un contrat qui est fait, la mairie peut changer, le contrat est entre la collectivité et l'agriculteur ; les prix sont fixés au moment du contrat initial : un montant de loyer, puis un montant de vente dans 3 ans ou dans 6 ans.

Il ne faut pas le perdre de vue que ce sont les collectivités territoriales qui ont la gestion et la politique du territoire et qu'il faut s'appuyer dessus.

- il faut se mobiliser et ne pas hésiter à demander rendez-vous et à interpeller.

Mais derrière il faut une force militante et c'est là que ça pêche.

Oui mais si on arrive à fédérer tous ces acteurs... ce n'est pas évident.. Les citoyens, les associations, puis l'élu, puis les collectivités territoriales. Fédérer c'est ce qu'il y a de plus important, c'est ce qui m'a intéressé dans la rencontre avec Volubilis.

Danièle L : Vous disiez que vous étiez 30 familles, comment vous êtes-vous organisés ?

Jardins de Villeneuve : par exemple on prend une parcelle de 150m² : j'avais déjà cultivé un potager, je savais que c'était bien trop grand pour un couple ; j'ai proposé à des amis de partager ; on a partagé en 4, puis les autres ont repartagé de la même manière, c'est comme

ça que ça s'est fait. S'il y a en a un qui est absent, c'est l'autre qui arrose, on sème ensemble, on partage les graines.

Semailles : Pour revenir à la volonté des politiques territoriales, parlons des communautés d'agglomérations où ça va se jouer. La difficulté pour des jeunes agriculteurs qui s'installent, qu'ils soient maraîcher ou autre, c'est qu'ils vont se retrouver confrontés aux filières. On peut toujours espérer ne fonctionner qu'en circuit court, en direct. Le problème c'est que c'est relativement difficile. Pour un agriculteur en lien avec une AMAP ce n'est pas toujours évident de survivre. Ce qui serait d'avenir ce sont les projets d'agriculture collective, de fermes collectives où les agriculteurs ne seraient plus isolés, ne serait plus astreints à l'achat du foncier, il y aurait une propriété collective des terres et aménagement des locaux, une appropriation collective des choses. L'agriculteur serait salarié de sa structure, ça le libèrerait d'énormément de charges. Et même si ça ne passe pas par une propriété collective, ça pourrait s'envisager sous d'autres formes comme les GAEC. L'idée est de privilégier la réimplantation de structures agricoles qui ont un sens, en polycultures, élevage qui inclut du maraîchage de manière à reconstituer un paysage agricole avec une relation forte entre les producteurs et leur environnement proche et que ce soit une activité lisible, aussi bien pour les enfants que pour les adolescents. Que sur les marchés paysans, on ne voit pas que des revendeurs mais qu'il y ait essentiellement des producteurs. Il faut travailler sur ce concept de réimplantation d'espace agricole, de réaménagement du territoire avec la vision d'une politique agricole différente.

Danièle L : Question aux AMAP. On a des consommateurs et on a une exploitation ou plusieurs pour une AMAP. Est-ce, collectivement, se pose la question que les exploitations soient plus soudées au niveau de leur travail, au niveau de leur économie ou de leur foncier ou y a t-il simplement des exploitation individuelles qui sont les unes à côté des autres? Quel est le lien qui pourrait exister entre les exploitations pour qu'elles vivent mieux ?

QUI ? : Mon frère était en AMAP, à Barbentane avec 4 hectares ; la première année, il n'a pas eu de salaire, la deuxième année ça été très dur. C'est très compliqué pour un agriculteur seul de faire de la variété, or c'est le principe de l'agriculture AMAP ; Il y des agriculteurs AMAP qui ont entre 20 et 30 variétés, ça peut aller jusqu'à 100 et on voit actuellement une évolution vers l'agriculture intensive. Pourquoi ? Parce qu'il faut rentabiliser : l'agriculteur est comme tout le monde, il ne fait pas les choses pour rien, il faut bien qu'il vive et qu'il en tire un petit bénéfice. ; Alors il se structure pour faire de la quantité, même en AMAP et on revient à de l'intensif.

AMAP : Moi je ne connais pas d'AMAP qui aille vers l'intensif, celles que je connais ce sont des militants, des purs et durs. Des producteurs qui préfèrent râler : « mes consommateurs ne sont pas contents », mais qui font le forcing pour rester dans le militantisme du bio et de l'agriculture paysanne. Pour prendre l'exemple de mon maraîcher, il fait du troc avec des voisins également AMAP et en toute transparence avec l'AMAP ; ça c'est un truc intelligent ;

ça fait fonctionner le réseau. Mais ça ne se fait pas assez. Un autre exemple d'AMAP assez original à St Alexandre du Gard. Il n'y avait pas de maraîcher dans le coin, ils sont aller voir les agriculteurs, ils ont réussi à en motiver 6 pour qu'ils leurs fassent des légumes et les 6 se sont regroupés en association pour pouvoir fournir l'AMAP ; et ça leur permet de ne pas s'embêter à faire 50 variétés chacun. C'est plus simple, mais après il faut qu'ils se coordonnent. Après il faut des citoyens engagés qui les soutiennent moralement, qui sont derrière et que tout se passe bien...c'est clair que ce sera un bon modèle.

Une expérience à Beaucaire : AMAP, vue dans l'émission Terre à terre (France culture le samedi de 7 à 8h00).

Exemple de quelqu'un sur le territoire de la Crau.

Terres de Liens : exemple sur Barjac où Terre de Liens a pu acheter un gros bâtiment agricole, avec 50 ou 60 hectares autour. Ils ont embauché un chargé de mission pour recruter plusieurs agriculteurs car le lieu était trop grand pour accueillir un agriculteur seul avec sa famille. Ce projet sera mis en place cet hiver avec 6 agriculteurs qui vont partager le foncier, le bâtiment agricole et la production agricole selon leurs compétences ; c'est vraiment un projet collectif. On peut aller voir le site sur Barjac.

Danièle L : Dommage qu'on n'ai pas eu le temps de parler de l'élevage ; avec le foncier il y a un lien à prévoir. On n'a pas eu la possibilité de tout aborder, c'est un peu frustrant, mais le débat a été très riche, et il continuera ! Je vous en remercie.